



**EXTRAIT DES DECISIONS
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°07-2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	5
Présents	4
Pour	4
Contre	0
Non participation au vote	0

L'an deux mille dix-sept,

le quatre mai à seize heures quinze,

le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne s'est réuni dans la salle du conseil d'administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, président.

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Jean-Raymond EGON et madame Frédérique SCHULTHESS.

OBJET : ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA MARNE ET LE SDIS DE LA MARNE

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Vu l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la délibération du conseil d'administration n°10/2015 du 22 mai 2015 accordant délégation au bureau et au président,

Vu le projet de convention de groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration :

- **AUTORISE** l'adhésion du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Marne au groupement de commandes pour la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène entre le conseil départemental de la Marne et le SDIS de la Marne,
- **AUTORISE** monsieur le président à signer la convention constitutive du groupement de commandes afférente.

Pour le président empêché,
Et par délégation
Le 1^{er} vice-président

Jean-Marc Roze

ACTE REÇU LE
23 MAI 2017
PREFECTURE DE LA MARNE